

Élections générales à Taïwan : Les clivages, l'élan et l'espoir

Jean-François Di Meglio

14 janvier 2024

A propos d'Asia Centre :

Fondé en 2005, Asia Centre est un institut de recherche indépendant qui conduit des débats et publications sur les relations internationales, stratégiques et économiques, ainsi que sur les transformations politiques et sociales en cours dans toutes les régions d'Asie-Pacifique.

Au carrefour de la recherche universitaire et des prises de décision publiques et privées, les chercheurs d'Asia Centre identifient les enjeux régionaux significatifs et les analysent dans leurs dimensions locale et globale. Ses programmes sont ainsi élaborés en liaison avec un vaste réseau de partenaires, entreprises et grands centres spécialisés européens, américains et asiatiques. Il mène avec ceux-ci des opérations conjointes, pour une meilleure confrontation des idées et des enjeux.

Les conclusions de ces rencontres, comme les résultats des travaux menés à partir des sources originales par nos chercheurs, sont largement diffusés via les publications du Centre comme par des revues, ouvrages et médias internationaux.

A propos de l'auteur :

Jean-François Di Meglio, Président d'Asia Centre

Ancien élève de l'École normale supérieure et de l'Université de Pékin, Jean-François Di Meglio a passé plus de vingt ans dans un grand établissement financier français, en poste à l'international et en particulier en Asie. De 2005 à 2008 il a été responsable du secteur énergie et matières premières en Chine pour BNP Paribas. Il a rejoint Asia Centre en mai 2008 pour y mettre à profit sa connaissance du monde de l'entreprise et de l'Asie avant d'en être président en 2009.

Élections générales à Taïwan : les clivages, l'élan et l'espoir

Jean-François Di Meglio

14 janvier 2024

L'ancrage démocratique de Taïwan n'a pas attendu ses découvreurs

À consulter de nombreux media internationaux, le 13 janvier 2024 aurait vu naître à Taïwan l'émergence d'un nouveau corps électoral, à peine identifié naguère sur leurs radars demeurés jusqu'ici sans nul doute imparfaitement ajustés et fascinés par des émetteurs de signaux trop forts.

Il serait regrettable à l'inverse que le brutal intérêt que Taïwan aura suscité cette fois, dans un contexte géopolitique qui ne manque assurément pas de sujets d'intérêt ou de préoccupations fortement justifiées s'évanouisse à l'arrivée du prochain orage magnétique.

On peut comprendre que les élections (présidentielle et législatives) de ce 13 janvier puissent garder un caractère de nouveauté car le calendrier politique taïwanais, pourtant tout aussi cyclique et régulier que celui des grandes démocraties, n'eût pas forcément été encore inscrit au tableau des échéances internationales à surveiller. Il a pourtant fonctionné sans faille depuis près de trente ans maintenant. La première élection présidentielle de 1996 a porté Lee Teng-hui au sommet de la République de Chine. Cette dénomination a des sonorités paradoxales s'agissant de Taïwan. Malgré les tentations réelles ou supposées, le consensus local continue d'en souhaiter cependant le maintien. Lee Teng-hui demeura Président jusqu'au bout du dernier mandat rendu possible par la Constitution, en 2000. L'évènement médiatisé du 13 janvier paraîtrait ainsi prendre par surprise des « analystes de la onzième heure » : c'est en fait aussi un aboutissement et une confirmation, sans être pour autant une conclusion, car la situation créée par les résultats en cours de confirmation ouvre aussi le champ des possibles.

Tout d'abord, comme se plaisent à juste titre à le souligner les garants du système politique taïwanais, les électeurs de l'île administrent la preuve que la pérennisation d'une constitution démocratique n'est pas un phénomène exceptionnel en Asie orientale. C'est d'autant plus important qu'il s'agit d'un lieu indéniablement marqué par la culture et la langue des « mandarins ». La taille réduite du territoire (36 000 km²), la démographie (25 millions d'habitants rassemblés essentiellement sur une fraction de l'île, où la densité figure parmi les plus élevées de la planète), sans commune mesure évidemment avec la masse continentale, ne changent rien à l'affaire : l'héritage des millénaires d'histoire chinoise, associé aux multiples croisements culturels qui sont désormais constitutifs de l'identité taïwanaise, est compatible avec un système politique ouvert dont les fondements sont proches de ce que nous

connaissions dans l'Occident libéral. Les pères fondateurs de la République de Chine, qui avait pris forme en 1912, sous l'influence de voyages, d'études à l'étranger, y compris au Japon, menés par toute une génération en quête de renouveau à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème}, mais aussi de réflexions « endogènes » en Chine continentale, avaient imaginé faire entrer la société chinoise dans la modernité. Cet idéal s'accomplit et s'établit à Taïwan, solidement. Cet accomplissement est aussi un enrichissement, qui tient compte, en particulier du fait du haut niveau atteint par les technologies taïwanaises et leur diffusion dans l'industrie et la société, des acquis les plus nouveaux de la réflexion politique.

Taïwan, « la plus petite des filles de la démocratie », prophète en Asie ?

Quels sont les messages que nous apporte ici le résultat de l'élection présidentielle ? Tout d'abord évidemment qu'il n'y a pas de « détermination culturelle ». S'il y en avait une, elle ferait de l'Asie orientale un terrain difficile pour la pratique démocratique : cette fatalité n'existe pas. Cette élection nous dit aussi que le dispositif tient au-delà des clivages, des tensions, et parfois des combats féroces entre clans, courants de pensée ou même origine géographique du corps électoral : les traces du peuplement progressif de l'île par des vagues migratoires ou des exils venus du Continent sont encore sensibles. Ce dispositif tient aussi en dépit des menaces et en surmontant les difficultés. Les menaces ne sont que partiellement différentes de celles que nos propres systèmes affrontent, même si la principale est certainement la proximité d'une guerre possible. C'est l'« épée de Damoclès », factice ou réelle, suspendue par le pouvoir en place à Pékin au-dessus du ciel taïwanais ; assortie de l'obsession communiste pour la « reprise » d'un territoire qu'il n'a jamais contrôlé. Mais d'autres menaces pèsent sur Taïwan et ressemblent encore plus à celles qui pèsent aussi sur l'Europe : l'abandon à un fatalisme qui ferait croire à l'obsolescence d'une mosaïque d'îlots démocratiques minoritaires dans un monde progressivement dévoré par l'ogre totalitaire est la première de ces menaces mentales. Le défaitisme rhabillé d'un pacifisme de mauvais aloi n'est pas totalement absent des esprits taïwanais, mais le vote du 13 janvier en a triomphé. Arrivé à un certain degré de maturité malgré sa jeunesse, le système politique taïwanais n'est pas à l'abri de la dissension qui mine l'Europe, même si ce n'est pas ici le « populisme » qui fait office de diviseur. Une fois passé en effet l'enthousiasme fédérateur pour la fondation d'un nouvel ensemble ouvert et cohérent après l'abolition de la loi martiale en 1987 et l'instauration progressive d'un système électoral propice au débat sincère, un effet d'accoutumance a, ces dernières années, comme chez nous, dissipé parfois la conviction que les différences d'opinion ne devaient empêcher ni le respect des oppositions ni la sérénité. Mais, malgré les écarts de langage, les

critiques frôlant la calomnie ou la diffamation, communes à toutes les campagnes électorales exacerbées, le débat taïwanais a ouvert des fractures, mais elles ne sont sans doute pas irréversibles. C'est d'ailleurs l'un des défis qui attend les futures responsables de l'île.

Malgré les particularismes d'un scrutin à un seul tour où, dans la situation où plus de deux candidats sont présents, c'est à la majorité relative qu'est élu le président, la troisième victoire consécutive d'un parti désormais au pouvoir depuis 2016 est indéniablement une nouveauté mais aussi la confirmation de la maturité des électeurs : malgré l'attribution de deux mandats successifs à chacun des deux principaux partis jusqu'ici (le Kuo Min Tang avait été chassé du pouvoir en 2000, y était revenu en 2008, avant de le quitter en 2016) l'alternance quasi-systématique qui aurait prévalu aurait pu accréditer la thèse d'une volatilité, d'une versatilité et peut-être d'une immaturité d'un corps électoral vite insatisfait. Cette fois, sans vague d'enthousiasme ni « choix du moins pire », les électeurs ont reconduit pour la première fois pour un troisième mandat le parti que l'on qualifie trop souvent d'indépendantiste en le caricaturant et en refusant de voir l'habileté et les nuances que ses représentants apportent à leur discours politique, à commencer par le Président nouvellement élu.

La maturité du corps électoral apporte une touche de rationalité à l'émotion qui anime souvent les foules taïwanaises. Dès le résultat connu, la sobriété des discours des vainqueurs a équilibré l'enthousiasme compréhensible de ses partisans, rassemblés dans la rue.

Mais cette rationalité est aussi démontrée dans le message subtil, équilibré et élaboré que les électeurs ont envoyé au monde politique. Certains commentateurs ont pu dire qu'en l'absence de majorité absolue, à la fois aux présidentielles (ce qui ne gâche pas la qualité de la victoire de William Lai Ching-te, élu avec près d'un million de voix d'avances sur le candidat du Kuo Min-tang) et aux législatives (les deux principaux partis sont au coude à coude et le « troisième parti » sera l'arbitre, il n'y a pas de gagnant dans cette élection. Ce serait oublier que la démocratie taïwanaise, les mécanismes d'équilibre et de représentativité que la constitution locale permet, sortent renforcés et vainqueurs.

« Taiwan, demain » : la cohabitation impossible, le nécessaire compromis ?

Sur la base d'une Constitution de type « présidentieliste », où un Vice-Président épaulé le Président mais où l'existence d'un Premier ministre reflète l'importance des législateurs, le système taïwanais n'est pas favorable à une cohabitation dans la situation où la majorité parlementaire est opposée au

Président, car c'est de lui que dépend in fine l'investiture du Premier ministre et la constitution du gouvernement. Finalement, ce risque de « blocage » est sans doute évité, mais pour autant aucune majorité claire n'est identifiable au « Yuan », la seule assemblée qui reste désormais après la disparition de la « Chambre haute ». Une ère nouvelle s'ouvre, car jusqu'ici cette assemblée avait soit été en harmonie avec le Président, sauf pendant la présidence de Chen Shui-bian de 2000 à 2008.

L'existence nouvelle d'une « troisième force » ouvre la voie à un nouveau scénario : celui de majorité d'idées, façon France macronienne, ou alors celui d'une ère de « coalitions » à l'allemande, dans le cas où le nouveau parti du candidat arrivé en troisième position s'allierait avec l'un des deux autres, et plus probablement le Kuo Min-tang. Les rôles constitutionnels (Présidence, Vice-Présidence, responsabilité du gouvernement, Présidence et vice-présidence de l'Assemblée) sont suffisamment nombreux pour qu'un dosage plus ou moins consensuel soit possible. La période qui s'ouvre, nouvelle législature commençant cependant avant l'investiture du nouveau président fin mai, sera propice en développements inouïs. Il faut miser sur les qualités acquises par la récente histoire politique taïwanaise, sur la nécessité aussi de s'unir face aux défis, qui ne sont pas qu'extérieurs, pour espérer que le meilleur sorte de cette situation inédite, sans que des « parrains » plus ou moins auto-proclamés, à Washington ou à Pékin, n'interfèrent. Le « troisième voisin » qu'est l'Europe occidentale, aussi lointaine qu'elle soit en géographie et en pensée, devrait avoir l'intelligence de la situation et la présence d'esprit d'apporter une pierre constructive à l'édification d'un nouvel équilibre. La démocratie taïwanaise est notre parente et nous précède en capacité de se réinventer et de répondre aux défis.